SELARL DE KEATING
12 rue Guynemer
24000 PERIGUEUX
Traitement du 9 nov. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire Ad'Hoc L643-9-3

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

22642
ADS PLOMBERIE SAS
Lieu-dit Valade
24250 SAINT-CYBRANET

Procédure

Nature du jugement
Mandat Ad'Hoc L643-9-3

Date du jugement
5 août 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	Créance privilégiée	Observations (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire Ad'Hoc L643-9-3
SELARL DE KEATING
Maître Christian HART de KEATING
12 rue Guynemer
24000 PERIGUEUX